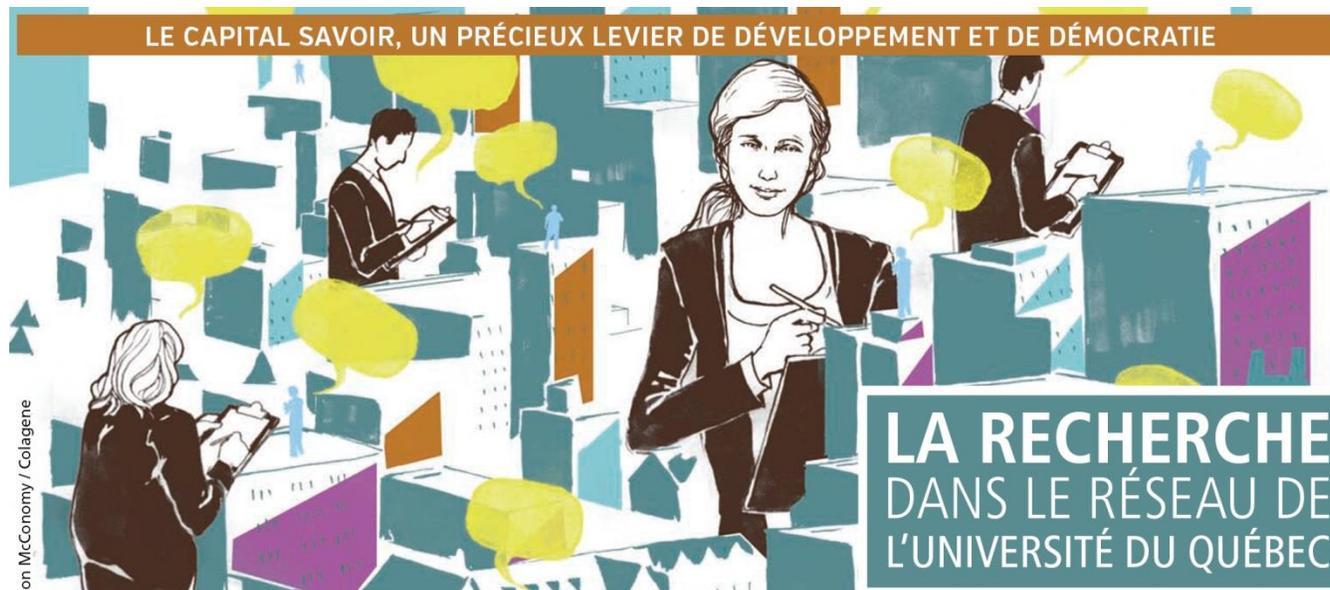


# NOUVELLES

## DE L'ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS

AVRIL 2014 / ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS DU 30 AVRIL 2014

LE CAPITAL SAVOIR, UN PRÉCIEUX LEVIER DE DÉVELOPPEMENT ET DE DÉMOCRATIE



Le réseau de l'Université du Québec a publié dans le numéro d'avril-mai 2014 du magazine *Québec Science* un cahier thématique sur [l'engagement des chercheurs universitaires comme levier de développement](#).

**RÉUNION DU 30 AVRIL 2014  
(2014-3-AG)**

### NOMINATION

#### Direction de l'Université du Québec

Sur la recommandation du Comité exécutif, l'Assemblée des gouverneurs a renouvelé le mandat pour une période de cinq ans de :

- Mme **Lyne Sauvageau** au poste de vice-présidente à l'enseignement et à la recherche à compter du 2 novembre 2014 jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 2019;
- M. **André G. Roy** au poste de secrétaire général du 16 novembre 2014 jusqu'au 15 novembre 2019;
- Mme **Isabelle Boucher** au poste de vice-présidente à l'administration du 14 décembre 2014 jusqu'au 13 décembre 2019.

#### Comité exécutif de l'Université du Québec

L'Assemblée des gouverneurs a nommé parmi ses membres Mme **Annie DesRochers**, professeure à l'UQAT, Mme **Sylvie Dulude**, directrice du Centre administratif Desjardins de la Rive-Sud de Montréal, M. **Jean-Pierre Hotte**, administrateur, Mme **Johanne Jean**, rectrice de l'UQAT, Mme **Nicole Rouillier**, conseillère en éducation : gestion stratégique et développement international, et M. **Jean Vaillancourt**, recteur de l'UQO, au Comité exécutif pour la période du 1<sup>er</sup> mai 2014 au 30 avril 2015.

#### Comité d'audit de l'Université du Québec

L'Assemblée des gouverneurs a nommé parmi ses membres Mme **Sylvie Dulude**, directrice du Centre administratif Desjardins de la Rive-Sud de Montréal, M. **Jean-Pierre Hotte**, administrateur, et Mme **Nicole Rouillier**, conseillère en éducation : gestion stratégique et développement international, au Comité d'audit pour un mandat de trois ans du 1<sup>er</sup> mai 2014 jusqu'au 30 avril 2017.

#### Comité d'éthique et de déontologie de l'Assemblée des gouverneurs

L'Assemblée des gouverneurs a nommé parmi ses membres Mme **Nicole Rouillier**, conseillère en éducation : gestion stratégique et développement international, au Comité d'éthique et de déontologie, pour un mandat de trois ans du 30 avril 2014 jusqu'au 29 avril 2017 :

#### Comité de retraite du Régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ)

Sur la recommandation du Conseil d'administration de l'UQO, l'Assemblée des gouverneurs a nommé M. **Yves Dupont**, vice-recteur à l'administration et aux ressources, au Comité de retraite du RRUQ à titre de représentant de cet établissement pour un mandat de trois ans du 14 juin 2014 jusqu'au 13 juin 2017.



Vue d'une section de la mine Osisko à Malartic en Abitibi-Témiscamingue. Photo tirée d'un article du bulletin [La recherche dans le réseau de l'Université du Québec](#) traitant de l'impact social sur la communauté de ce gigantesque chantier à ciel ouvert.

### Conseil d'administration de l'INRS

L'Assemblée des gouverneurs a recommandé au gouvernement la nomination de Mme **Christiane Piché**, auparavant vice-rectrice adjointe à la recherche et à la création de l'Université Laval, et M. **Michel Ringuet**, auparavant recteur de l'UQAR, au Conseil d'administration de l'INRS comme personnes provenant du milieu universitaire pour un premier mandat de trois ans.

### AFFAIRES CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE

#### Ratification des résolutions de la réunion du Conseil des études tenue le 16 avril 2014

L'Assemblée des gouverneurs a ratifié les résolutions 2014-2-CET-R-10 et 2014-2-CET-R-11 du Conseil des études concernant l'adoption de deux nouveaux programmes:

- Maîtrise en écologie boréale (UQAT);
- Certificat en médiation et transmission culturelle en arts (UQAC).

#### Émission de diplômes

L'Assemblée des gouverneurs a décerné 539 diplômes à des étudiants de l'UQAC (265), de l'UQAR (26), de l'UQAT (217), et de l'ÉTS (31). Depuis sa fondation en 1969, l'Université du Québec a délivré 585 422 diplômes.

#### Fonds de développement académique du réseau (FODAR)

Sur un avis favorable de la Commission de l'enseignement et de la recherche, l'Assemblée des gouverneurs a adopté les orientations 2014-2015 du FODAR qui prévoient quatre volets :

- Actions stratégiques en formation, recherche et création;
- Communauté scientifique réseau;
- Soutien aux programmes conjoints;
- Prix d'excellence.

Les objectifs et les modalités de chaque volet sont décrits dans le document intitulé *Fonds de développement académique du réseau (FODAR) 2014-2015*.

#### Acquisition d'équipement scientifique pour le Centre Énergie Matériaux Télécommunications (EMT) de l'INRS

L'Assemblée des gouverneurs a autorisé l'INRS à conclure avec la compagnie Amplitude Technologies une convention d'un montant de de l'ordre de 4 160 700 \$ pour l'acquisition de l'équipement scientifique nécessaire pour augmenter la puissance du laser au laboratoire *Advanced Laser Light Source* (ALLS) du Centre EMT-INRS dirigé par le professeur Jean-Claude Kieffer.

Unique au monde, ce laboratoire est un projet de collaboration internationale qui regroupe plusieurs institutions canadiennes ainsi que la plupart des laboratoires d'importance œuvrant dans le domaine de la technologie laser aux États-Unis, en France, en Autriche, en Suède, en Allemagne, en Italie, en Grèce et au Japon. Ce projet met à profit l'expertise de 72 chercheurs de haut calibre en physique, en laser et optique, en chimie, en informatique, en biologie, en médecine et en biochimie.

### AFFAIRES CONCERNANT L'ADMINISTRATION

#### INRS - Cession de lots à la Ville de Laval

L'Assemblée des gouverneurs a autorisé l'INRS à céder à la Ville de Laval le lot 1 168 839 et le lot projeté 5 160 894 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Ville de Laval, en guise de compensation de taxes pour fins de parcs.

Cette transaction est conforme à la *Loi sur les cités et villes*, la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* et au *Règlement de lotissement dans la Ville de Laval* et découle de subdivisions de lots réalisées par l'Institut Armand-Frappier (IAF) et ensuite par l'INRS.

#### Entente de location entre l'INRS et le Centre québécois d'innovation en biologie (CQIB)

L'INRS a acquis en mai 2013 l'immeuble du Centre de développement des biotechnologies de Laval (CDBL), conditionnellement à la signature d'un bail entre l'INRS et le CQIB. Le CQIB était déjà locataire de l'immeuble et le demeure depuis l'acquisition de l'édifice par l'INRS.

Dans ces circonstances, l'Assemblée des gouverneurs a autorisé l'INRS à conclure une entente de location avec le CQIB relative à la location de locaux dans l'édifice 70, situé au 500, boulevard Cartier Ouest à Laval, pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2013 au 30 juin 2018, avec un renouvellement possible d'une période additionnelle de cinq ans, pour un loyer annuel, incluant frais d'énergie et frais d'exploitation, de 818 000 \$, avant les taxes et les indexations applicables.

## **États financiers consolidés de l'Université du Québec et des établissements au 30 avril 2013**

L'Assemblée des gouverneurs a adopté les états financiers consolidés au 30 avril 2013 de l'Université du Québec, des universités constituantes, écoles supérieures et institut de recherche. Conformément à la *Loi sur l'Université du Québec*, les états financiers seront transmis au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, et de la Science.

## **Budget de fonctionnement consolidé, comprenant le plan d'effectifs, et budget d'investissement consolidé 2014-2015 de l'Université du Québec et des établissements, à l'exception de l'UQTR**

L'Assemblée des gouverneurs a adopté le budget de fonctionnement consolidé comprenant le plan d'effectifs ainsi que le budget d'investissement consolidé 2014-2015 de l'Université du Québec et des établissements, à l'exception de l'UQTR.

Conformément à la *Loi sur l'Université du Québec*, ces budgets seront transmis au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, et de la Science.

## **Marges de crédit bancaires 2014-2015 de l'Université du Québec**

L'Assemblée des gouverneurs a autorisé l'Université du Québec à :

- contracter des marges de crédit bancaires aux fins du financement à court terme pour :
  - les dépenses en immobilisations subventionnées, pour un montant maximum de 250 800 000 \$;
  - les projets autofinancés pour un montant maximum de 16 500 000 \$;
  - le solde de l'emprunt pour le redressement des bases de financement, pour un montant maximum de 14 520 000 \$,
- et ce, pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2014 au 31 mai 2015;
- négocier ces marges de crédit par voie d'emprunts, de billets à ordre ou d'acceptations bancaires;
- émettre et à négocier des emprunts, des billets à ordre ou des acceptations bancaires et à prendre tout engagement à cet égard dans le cadre des marges de crédit susmentionnées;

le tout, sous réserve de l'approbation du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science.